



Fondation **utt**

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE
TROYES

Programme innovant de mécénat solidaire : **les bourses UTT « Accélérateurs de talents féminins »**



1. **Objet du programme**

Participer à un programme innovant de mécénat solidaire : les bourses « Accélérateurs de talents féminins ».



2. **Des bourses pour qui ?**

Des étudiantes, jeunes actives ou demandeuses d'emplois souhaitant poursuivre leur formation en validant un Mastère Spécialisé® de l'UTT.



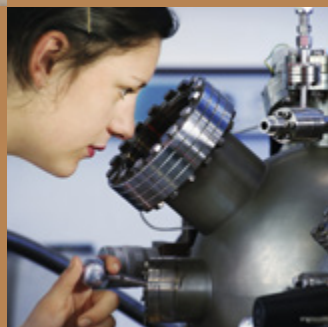
4. **Quel en sera le montant ?**

2 000 euros par an pour financer une partie des droits d'inscription d'un MS, soit environ 20% desdits frais.



3. **Quels en sont les critères d'attribution ?**

- Critères d'excellence académique
- Critères sociaux
- Critère « engagement citoyen »





5. Quels en seront les retours pour les entreprises mécènes ?

• Spécifiquement sur le programme :

- Participer à la sélection des boursiers par un représentant dans les jurys
- Obtenir le CV book du ou des MS qui vous intéresse
- Réaliser une conférence métier annuelle à l'UTT avec les profils recherchés
- Faire transmettre de façon personnalisée vos offres de stages et de recrutement

• De manière plus générale en devenant mécène de l'UTT :

- Associer le nom de votre entreprise à l'image d'excellence de l'UTT (Mur des Donateurs)
- Inscrire votre entreprise dans une démarche de responsabilité sociétale et territoriale
- Valoriser votre marque employeur et faciliter votre accès à nos étudiants
- Devenir membre du « Club Ellipse » de l'UTT : promouvoir l'image de votre entreprise et entrer dans un réseau intellectuel et scientifique

RÉTROPLANNING INDICATIF :

AVRIL 2017

Publication de l'appel à candidatures pour les bourses

JUIN 2017

Premiers jurys d'attribution

SEPTEMBRE 2017

Remises officielles des premières bourses « Accélérateurs de talents féminins »



FONDATION UTT

12 rue Marie Curie
CS 42060
10004 Troyes cedex

☎ 03 25 71 76 00

www-fondation.utt.fr